



## **2<sup>ème</sup> COMPTE-RENDU**

### **DU VOTE ÉLECTRONIQUE**

### **DU 06 DECEMBRE 2018**

Pour cette 2<sup>ème</sup> réunion sur le vote électronique, le prestataire de service retenu à savoir KERCIA Solution, nous a présenté son système ou logiciel ALPHA VOTE.

Bien entendu le représentant de KERCIA Solution, comme tout bon commercial, n'a eu de cesse de vanter les mérites de son logiciel de E-VOTING.

Tout en pointant les limites de cette démarche, nous avons rappelé que la légitimité démocratique d'un vote dépend avant tout du contrôle du déroulement et du dépouillement du scrutin.

La publication des audits anti-hacking effectuée par des experts en cyber sécurité sont aussi nécessaires afin de savoir si le logiciel de E-VOTING pointe l'existence de vulnérabilité.

Cependant, les rapports d'audit sécurité réalisés sur le système ALPHA VOTE ne pourront être rendus publics pour des raisons de secret industriel !

Pour la CGT, cela pose le problème de la transparence et de la confiance que devront porter les premiers concernés, à savoir les électeurs, à l'encontre d'un tel système.

**Parmi les mesures présentées, une démonstration par simulation nous a permis de tester en direct ce système qui démontre en effet le gain de temps et donc d'argent pour la Direction Générale, soit 570 000€ d'économies.**

Bien entendu, ce système dématérialisé fait apparaître la disparition de structure qui n'auront plus lieu d'être comme la présence des classiques bureaux de vote, des scrutateurs, et de l'urne qui deviennent virtuelles.

Même si cette première expérience semble concluante dans son fonctionnement, elle ne rend pas opérante toutes les questions de sécurité qui restent en suspens.

Si la société KERCIA Solution nous garantit la détection en cas d'intrusions malveillantes sur les serveurs mis à disposition durant la phase de vote, elle ne répond pas vraiment à la question de sécurisation des postes de travail extérieurs types ordinateurs personnels, smartphones ou tablettes sur lesquels personnes n'a le contrôle sauf peut-être un virus ou cheval de Troie capable d'intercepter, de modifier ou de détourner un vote.

Tout repose donc sur la confiance ou pas que l'on met sur des codes sources informatiques qui prennent la main sur tout le fonctionnement du bureau de vote à travers ses actions citoyennes et démocratiques.

**Malgré l'aspect séduisant d'une telle démonstration, la CGT reste pour l'application d'un véritable moment de transparence et de sincérité démocratique que représente le vote papier.**